



LA COMMUNE DE FABREGUES (HERAULT) RECRUTE 16 AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population, la commune de Fabrègues recrute 16 agents recenseurs pour la période du 04/01/2027 au 20/02/2027.

DESCRIPTIF DU POSTE

Le recensement de la population est réalisé à partir des réponses des habitants d'une commune à des questionnaires écrits : l'agent recenseur remet les questionnaires aux habitants concernés et les recueille une fois complétés.

L'agent recenseur se voit confier un secteur et une liste d'adresses. Cet ensemble comporte en principe 300 logements au maximum. L'agent recenseur s'occupe seul des adresses qui lui sont confiées sur une zone géographique déterminée.

L'agent recenseur collecte les informations pour les logements qui lui sont attribués soit directement soit en incitant les habitants à se recenser sur le site internet de l'INSEE.

Il détermine la catégorie de chaque logement.

Il dépose les questionnaires auprès des habitants du logement après les avoir numérotés, puis les récupère une fois remplis.

Il assure le suivi des dossiers par adresse, procède au classement des imprimés et il tient à jour avec soin son carnet de tournée.

Il rencontre plusieurs fois par semaine le coordonnateur du recensement en mairie (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail).

PROFIL RECHERCHÉ

- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, les weekends) ;
- Sérieux ;
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode) ;
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- Savoir rendre compte de son activité ;
- Bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale, montées d'escaliers,...) ;
- Discrétion, confidentialité et neutralité ;
- Dynamisme et motivation ;
- Téléphone portable obligatoire ;
- Permis B recommandé pour certains secteurs et utilisation du véhicule personnel.

HORAIRES

L'agent recenseur organise et gère lui-même son temps de travail en fonction des adresses à recenser. En revanche, les plages horaires privilégiées seront principalement situées les soirs et les week-ends pour correspondre aux disponibilités des habitants.

FORMATION DES AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs bénéficient de 2 1/2 journées de formation obligatoires, début janvier, dispensée par l'INSEE.

MODALITÉS DU CONTRAT

Contrat à durée déterminée

Salaire : Forfaitaire + prime en fonction du nombre d'imprimés collectés

DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES : 17 octobre 2026

CANDIDATURE :

Lettre de motivation + CV.

M. Le Maire de Fabrègues

8 Rue Paul Doumer BP 11 34690 FABREGUES

Contact : Mme Auriane LELANDAIS

Tel : 04 67 85 55 26

emploi@fabregues.fr